



ORGANISME DE BASSINS VERSANTS
CHARLEVOIX-MONTMORENCY

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
DU BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE EN
ENVIRONNEMENT (BAPE) DU PROJET
ÉOLIEN DES NEIGES — SECTEUR
CHARLEVOIX**

Corinne Rachiele – Chargée de projet en
environnement

19 février 2025

QUI SOMMES-NOUS?

NOTRE MISSION

Assurer la **concertation** des acteurs de l'eau des bassins versants de la zone hydrique Charlevoix-Montmorency afin de **concilier** et de **planifier** les **usages** de l'eau.

NOS MANDATS



Élaborer et mettre à jour régulièrement le **Plan directeur de l'eau (PDE)**.



Consulter, concerter et **informer** les acteurs sur la gestion de l'eau.



Collaborer à la **mise œuvre des actions** du PDE par les acteurs de l'eau.

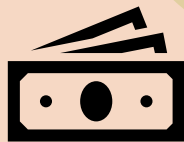
LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU



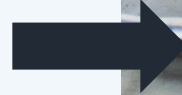
Humain



Environnement



Économique



Tient compte de
l'ensemble des usages
qui ont un impact sur les
ressources en eau et des
besoins de chacun des
utilisateurs.

GESTIONS DES EAUX PLUVIALES



Activités à impacts potentiels

Déboisement

Traverses de cours d'eau

Augmentation de la circulation

Compaction des sols

Superficie peu importante

Impacts possibles

Érosion des sols

Augmentation de la vitesse des eaux
de ruissellement

Augmentation de la sédimentation

Risques de colmatage de frayères

Modification de l'habitat du poisson

RECOMMANDATIONS



1

Mesures de gestion des eaux pluviales

Aménagement de fossés
Déviation des eaux vers la végétation
Bassins de sédimentation

2

Suivi et entretien

Retrait des sédiments
accumulés

3

Fermeture des chemins inutilisés

RISQUES D'INONDATIONS

Rivière des Mares et Bras du Nord-Ouest

Petits bassins versants en zone abrupte
Très réactifs aux épisodes de pluie intense
Favorise les phénomènes de crue subite

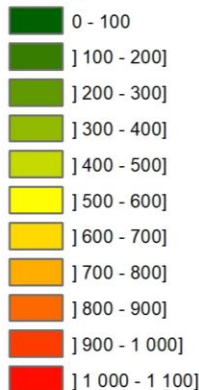
Respect de l'aire équivalente de coupe de moins de 50%

Recommandations:

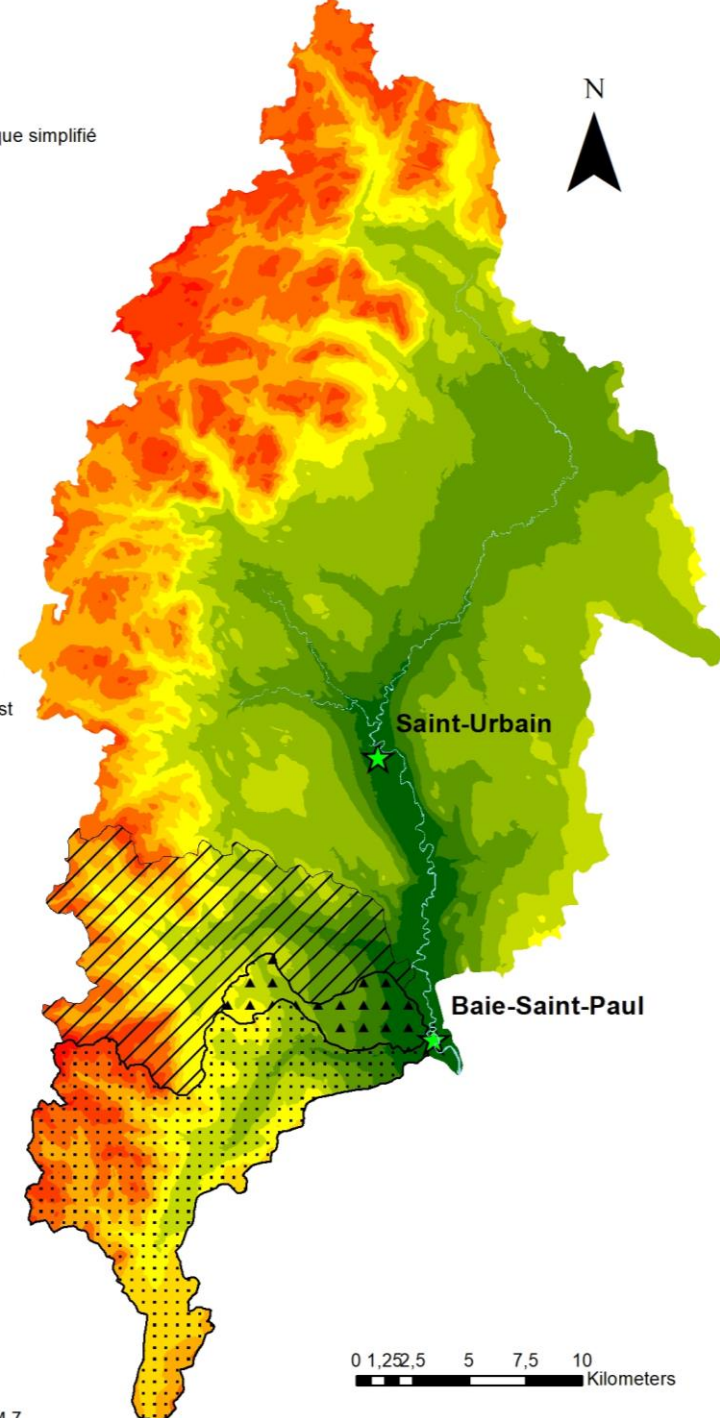
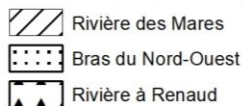
- Étude des impacts potentiels
 - Mesures d'atténuation

★ Toponymie
Réseau hydrologique simplifié

Topographie (mètre)

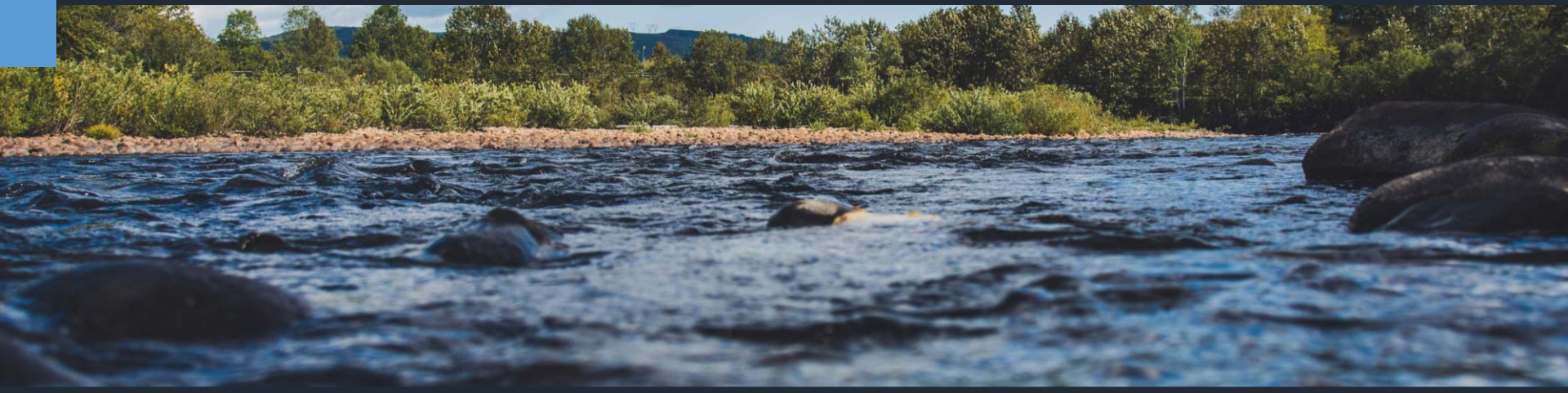


Bassin versant



Projection: NAD 83 / MTM 7

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU



Suivi de la qualité de l'eau :

- Phase d'opération : Pas d'impact démontré
- Phase de construction : Données inexistantes

Recommandation: suivi de la qualité de l'eau durant la phase de construction et les 5 premières années d'exploitation.

EAU POTABLE

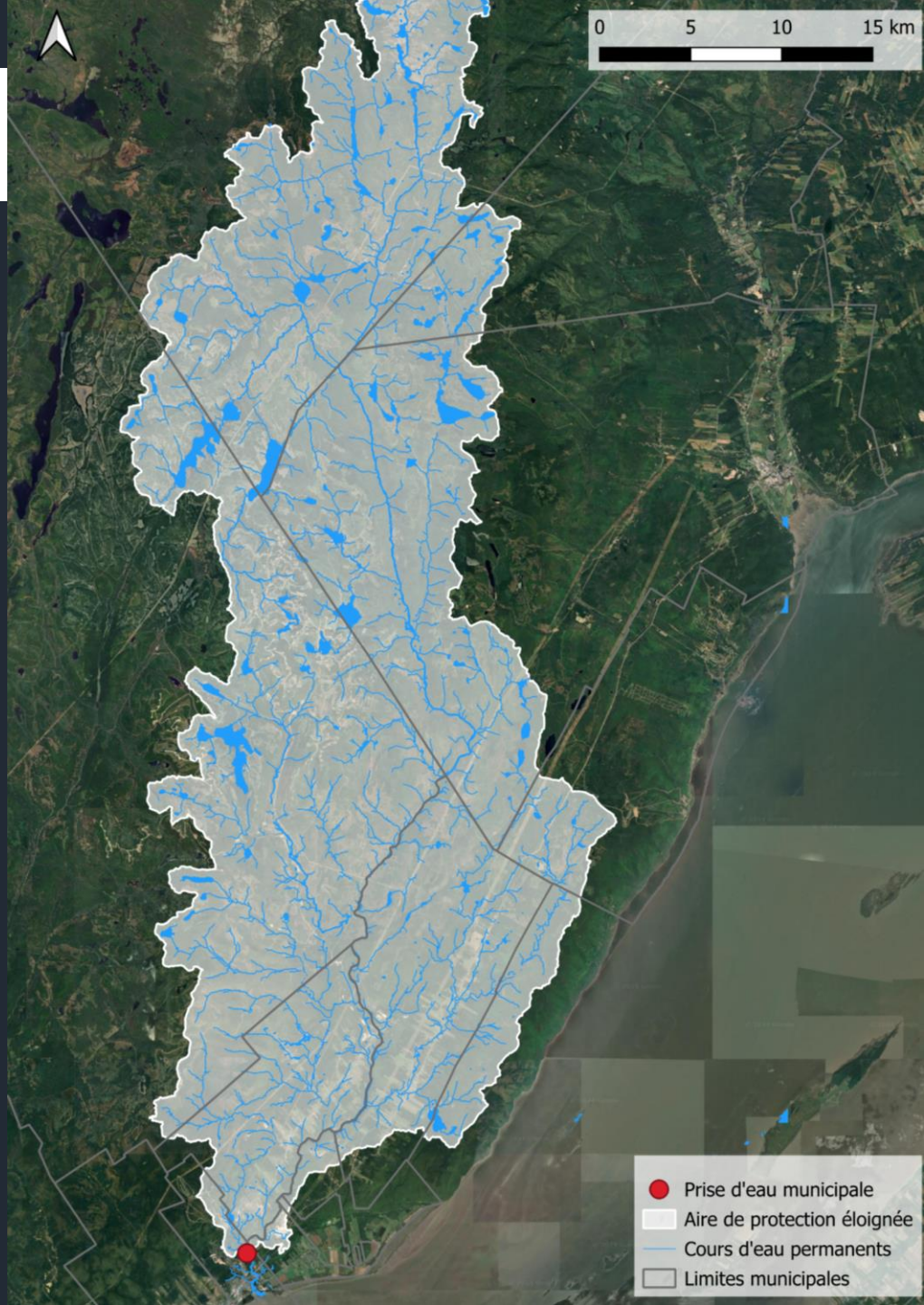
Prise d'eau potable de la ville de Beaupré

Alimente 3 700 - 10 000 personnes en eau potable

Projet situé dans son aire de protection éloignée : impact éloigné (faible)

Recommandation:

- Prise en compte des impacts sur la prise d'eau potable
 - Prévion de mesures d'urgence

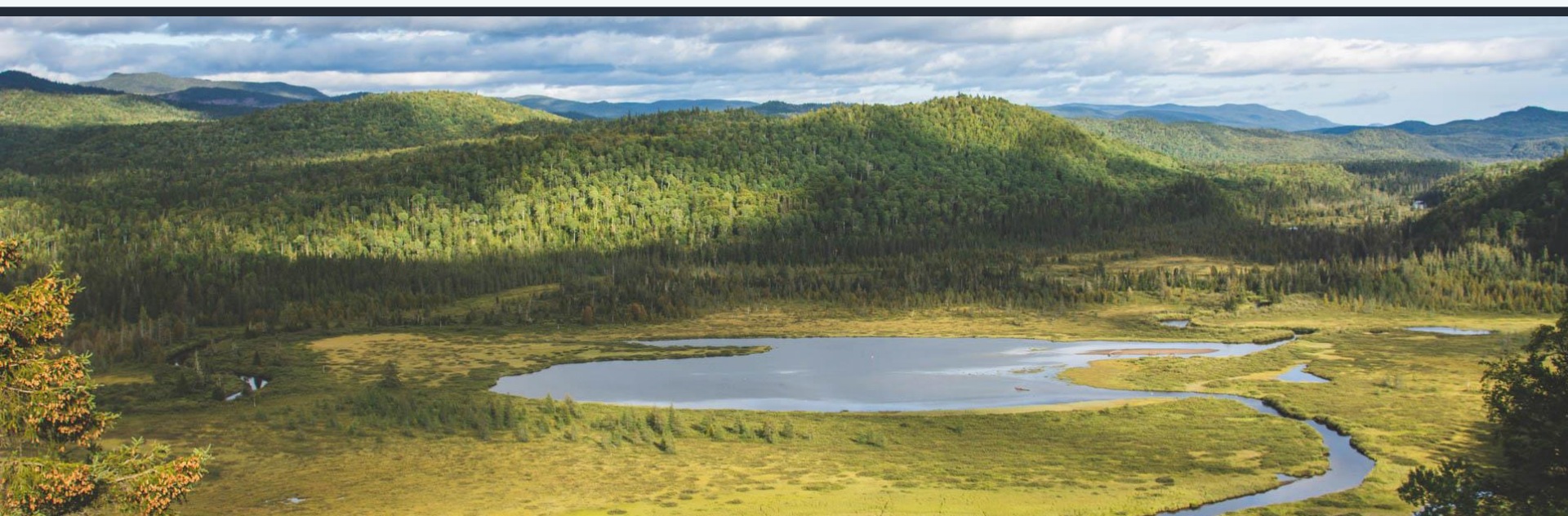


MILIEUX HUMIDES

Agrandissement et création de chemins

- 7,8 ha (0,5%) de milieux humides déboisés
- Deux milieux humides d'intérêts
- Perte des services écologiques dans le bassin versant

Lorsque l'évitement est impossible, favoriser des projets de restauration dans le bassin versant plutôt qu'une contribution monétaire.



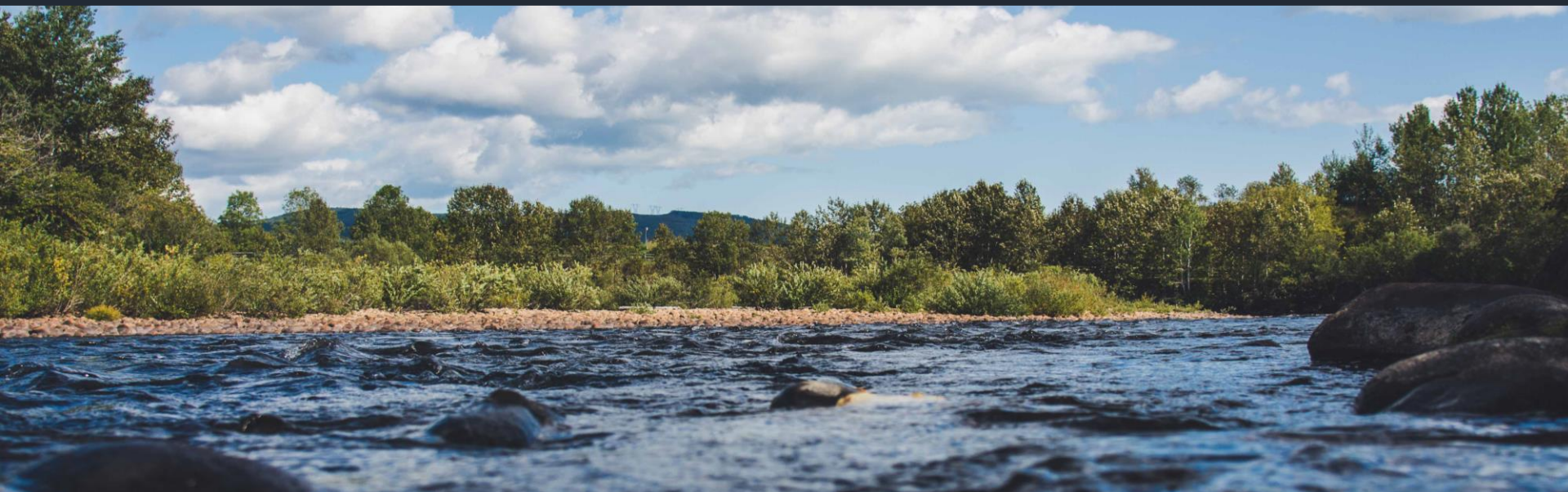
MILIEUX HYDRIQUES

Agrandissement et création de chemins

Pas de données sur le type de milieux hydriques impactés:

- Rive ou littoral
- Plan d'eau ou cours d'eau
- Permanent ou intermittent
- Haute valeur pour l'habitat du poisson

Recommandation: Préciser les données sur les types de milieux hydriques afin de bien évaluer les impacts.

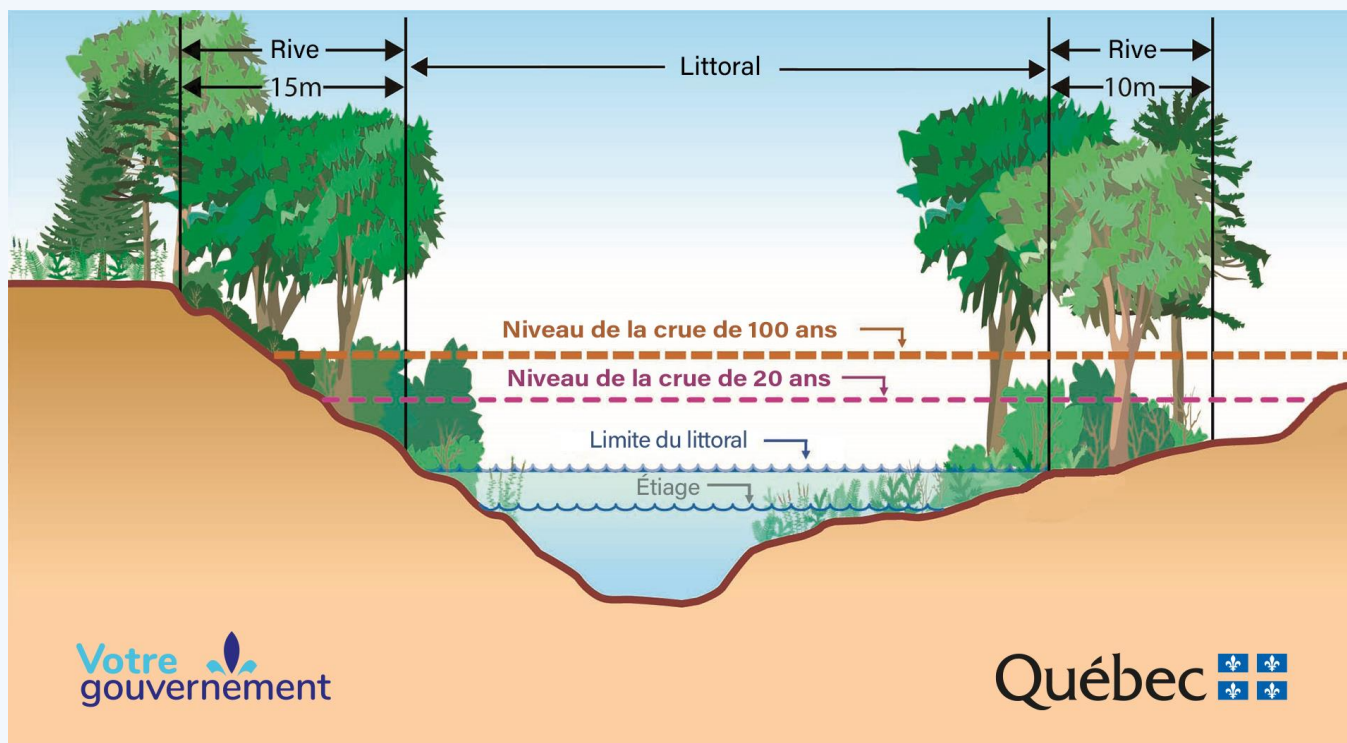


MILIEUX HYDRIQUES

Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral

La rive d'un cours d'eau mesure 10 ou 15 m, de part et d'autre du cours d'eau, en fonction de la pente et de la hauteur du talus.

Recommandation: Revoir le calcul de la superficie de rive potentiellement impactée en considérant la réglementation provinciale.



HABITAT DU POISSON



Aménagement de traverses de cours d'eau

Application des bonnes pratiques
« dans la mesure du possible »

Étude d'impact : pas de mesures de
suivi ou d'entretien

Impacts potentiels

Apport de matières en suspension
Perturbation de la connexion
hydrologique

RECOMMANDATIONS



1

Appliquer les bonnes pratiques en tout temps:

- Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF)
- Saines pratiques en voiries forestière et installation de ponceaux
- Bonnes pratiques de Pêches et Océans Canada

2

Suivi et entretien aux 2 ans

Entretien réseau de drainage
Dégagement des ponceaux

3

Réhabilitation des chemins à la fin du projet

OMBLE CHEVALIER OQUASSA

Espèce vulnérable présente dans la zone d'étude

Recommandation:

- Inventaires fauniques afin de déterminer les endroits où appliquer le guide *Mesure de protection de l'omble chevalier oquassa* à l'égard des activités d'aménagements forestiers

Figure 2: Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNO). 2024. Carte des occurrences d'espèces en situation précaire. [En ligne] : <https://www.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2>



IMPACT SUR LES USAGERS



Vallée de la rivière Ste-Anne

Lieu d'exception pour la pratique du
canot et kayak

Impacts potentiels pour les canoteurs et kayakistes

Paysages modifiés

Dérangement par le bruit et la circulation

Restriction à la zone d'accès

Sécurité des usagers

Recommandations :

Prise en compte des impacts

Assurer la sécurité des usagers

Préserver les accès



OBVCM



charlevoixmontmorency.ca

MERCI !

Présentatrice

Corinne Rachiele

Chargée de projet en environnement

Corinne.rachiele@charlevoixmontmorency.ca

